Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260625-2026062541REPOT-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

St Georges de Reintembault

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt six, le vingt-cinq juin à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation en date du 19 juin 2026 et affichée à la porte de la Mairie, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire.

Nombre de membres :
- En exercice : 19
- Présents : 17
  - Votants : 19
  - Pour : 19
  - Contre : 0
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)
Mesdames et Messieurs :

❖

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	P
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	R
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	P	PHILIPPEAUX Nelly	R
MIGNOT Victor	P	HOCHET Lyna	P
GENNEVEE Rémy	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
Nelly PHILIPPEAUX	*MIGNOT Victor*	*La séance jusqu'à l'arrivée de Mme Philippeaux*
Nathalie DOUARD	*Marylène GROUSSARD*	*La séance jusqu'à l'arrivée de Mme Douard*

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Stéphane FOUGERES a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260625-2026062541REPOT-DE

Délibération 2026.06.25.41

Représentant à l'Assemblée Spéciale de l'Office de Tourisme

Madame le Maire informe que la commune de St Georges-de-Reintembault est actionnaire de Destination Fougères et que à ce titre un membre du Conseil Municipal est désigné pour siéger au sein de l'Assemblée Spéciale de l'Office de Tourisme Destination Fougères.

Délibération : Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, nomme :

- **Marylène GROUSSARD, représentante à l'Assemblée Spéciale de l'Office de Tourisme.**

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,
Rosi BORDET